

2021 : l'année du « Green New Deal », mais lequel ?

ELOI LAURENT

Le « Green New Deal » s'impose dans le débat public, en Europe comme aux Etats-Unis. Mais ce terme recouvre différentes acceptions, plus ou moins ambitieuses.

Aux Etats-Unis comme dans l'Union européenne, on a beaucoup parlé de « Green New Deal » (« nouvelle donne écologique ») en 2020, en dépit mais aussi en raison de la pandémie de Covid-19, qui oblige à repenser les stratégies de développement économique.

Si l'expression s'est imposée dans le débat transatlantique, la réalité qu'elle recouvre demeure en partie confuse. Il faut dire qu'il existe au moins trois acceptions possibles du « Green New Deal », par ordre croissant d'ambition (voir le tableau ci-dessous).

Trois nuances de « Green New Deal »			
Type de Green New Deal	Origine/inspiration	Objectifs/indicateurs	Applications/réalisations
Relance verte	Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-Carbon World, ILO/UNEP, 24 septembre 2008	Développement des emplois verts et réduction des émissions de CO2 via les éco-activités (énergies renouvelables, etc.)	Union européenne, Etats-Unis (2009-2010)
Croissance verte	A Green New Deal, New Economics Foundation, juillet 2008 ; Un «Green New Deal» pour l'Europe Vers une modernisation écologique face à la crise, Groupe vert du Parlement européen, septembre 2009	Croissance du PIB via des investissements publics de modernisation écologique (efficacité énergétique ; infrastructures « vertes », etc.)	Chine, Corée du Sud, Japon (2009-2011)
Transition juste	Proposition de loi Ocasio-Cortez "Recognizing the duty of the Federal Government to create a Green New Deal" du 7 février 2019	Développement humain équitable sous contrainte écologique (réduction des inégalités environnementales, amélioration de la santé humaine en lien avec l'environnement, etc.)	?

La « relance verte » (ou « green stimulus » aux Etats-Unis) est une réponse de stabilisation macroéconomique à une baisse du produit intérieur brut (PIB) en temps de récession. Elle vise d'abord à remplacer les emplois détruits en privilégiant des secteurs ou activités économiques peu émetteurs de gaz à effet de serre. On cherche ici, via la création d'« emplois verts », à minimiser l'impact écologique de la relance de l'emploi en s'appuyant sur des secteurs économiques existants (typiquement le secteur des énergies renouvelables, par exemple la fabrication de panneaux solaires ou d'éoliennes).

La « croissance verte » est plutôt une stratégie de transformation économique visant à développer de nouveaux « relais de croissance » du PIB au moyen de l'investissement public, tels que l'économie de l'hydrogène ou les véhicules électriques.

Enfin, la « transition juste » consiste à reconnaître comme objectifs primordiaux du développement économique à la fois la préservation des écosystèmes et la justice sociale et suppose notamment de dépasser l'horizon social de l'augmentation de la croissance du PIB.

Une partie importante des dirigeants actuels de l'Union européenne et des Etats-Unis (notamment la présidence de la Commission européenne et le nouveau président américain) ont clairement inscrit leur stratégie économique dans le cadre de la relance verte ou de la croissance verte, mais pas pour l'heure dans celui de la transition juste.

Stratégie de croissance

Du côté de l'Union européenne, la communication de [la Commission européenne rendue publique le 11 décembre 2019 présentant les grandes lignes du « Pacte vert pour l'Europe » \(Green Deal\)](#) définit d'emblée le Pacte vert comme une « nouvelle stratégie de croissance » pour le continent. Elle mobilise pour lui donner corps des instruments qui relèvent majoritairement de l'efficacité économique dans le but de rendre crédible l'ambition de « devenir le premier continent climatiquement neutre au monde d'ici à 2050 ». L'objectif de justice sociale apparaît à peine dans le texte, le mot « inégalités » n'y figurant pas.

Les conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen des 17 et 21 juillet 2020, convoquée pour répondre au choc de la crise du Covid-19, tout en appelant à une « approche innovante, favorisant la convergence, la résilience et la transformation de l'Union européenne » (Conseil européen 2020), ont conduit à réduire les dépenses des programmes de transition sanitaire et climatique.

De même, le « mécanisme pour une transition juste », destiné à « aider les entreprises à s'adapter à des modes de production plus écologiques » que la Commission européenne avait proposé d'augmenter de 40 milliards d'euros face à la crise du Covid-19, ne sera finalement augmenté que de 10 milliards d'euros à la suite de l'opposition du Conseil européen.

Le thème de la « transition juste » et notamment l'enjeu de la réduction des inégalités environnementales et du dépassement de la croissance comme horizon social, progresse néanmoins dans les institutions européennes, notamment au sein

de Confédération européenne des syndicats (qui entend désormais œuvrer pour une « transition socio-écologique ») et de l'Agence européenne de l'environnement (qui travaille sur la mesure des inégalités environnementales et a explicitement remis en cause l'objectif de croissance économique dans son Etat de l'environnement 2020).

Du côté des Etats-Unis, la campagne présidentielle de 2019-2020 entre candidats démocrates aura été marquée par l'opposition résolue de Joe Biden à l'ambition de Bernie Sanders de mettre en œuvre le « Green New Deal » proposé par Alexandria Ocasio-Cortez et ses collègues de la Chambre des représentants puis du Sénat. Lors du premier débat qui l'a opposé à Donald Trump le 29 septembre, le futur Président Biden a dit clairement : « Non, je ne soutiens pas le Green New Deal ».

Le candidat Biden a ainsi construit sa stratégie écologique autour d'un plan de modernisation des infrastructures et du système énergétique de 2 000 milliards de dollars, visant la neutralité carbone en 2050 par la fourniture à cette date de 100 % d'énergie « propre ».

Inflexion possible

Mais une inflexion vers la transition juste est ici aussi possible, à condition d'en avoir les moyens parlementaires. Lors de la présentation de l'équipe environnementale de sa future administration (conditionnée à la confirmation du Sénat), les thèmes de la justice environnementale et de la santé environnementale ont été omniprésents dans les discours de Deb Haaland (présentée au secrétariat à l'Intérieur), Michael Regan (administrateur de l'Environmental Protection Agency), Brenda Mallory (Conseil de la Maison Blanche sur la qualité de l'environnement) Gina McCarthy (conseillère nationale pour le climat) et Ali Zaidi (conseiller national adjoint pour le climat).

La transition juste n'est pas une mince affaire. Elle suppose d'engager trois chantiers colossaux dans le domaine social-écologique : reconnaître et atténuer les inégalités environnementales (les groupes sociaux les moins favorisés sont nettement plus exposés à la pollution de l'air, au bruit, etc.) ; accélérer les politiques de transition en les rendant équitables et en les intégrant dans un Etat social-écologique (en prévoyant par exemple des compensations sociales en regard de la montée en puissance de la fiscalité environnementale mais aussi en garantissant une protection sociale-écologique aux plus vulnérables face aux inondations, aux canicules, etc.) ; et enfin, mettre les finances publiques au service du bien-être humain présent et futur, à commencer par la santé, plutôt que de viser la croissance économique.

2021 n'y suffira pas, mais la seconde partie de l'année, où l'action publique devrait pouvoir se dégager de l'emprise du Covid, pourrait amorcer une nouvelle donne écologique qui n'a jamais été aussi nécessaire.

Eloi Laurent est économiste, professeur à Sciences Po et à l'université de Stanford.

